

Ecole : Louisa Paulin
 Adresse : 303 avenue des Terres Noires 81370 Saint-Sulpice

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DECOLE n°1 de l'année scolaire 2017-2018

Du 09/11/2017

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

| Nom et Prénom | Présent | Absent | Remplacé si absent par |
|--|---------|--------|---|
| MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE | | | |
| Inspecteur de l'éducation nationale : Mr Villeroit | x | | représentant |
| MEMBRES VOTANT | | | |
| Directeur de l'école - Président : Mme Tarry | x | | |
| Elus (2) : Maire | | | |
| Adjointe : Mme Charoix | x | | représentants |
| Conseiller Municipal : Mr Paul | x | | |
| Enseignants de l'école (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école) | | | |
| Enseignants : Mme Barreau, Leroy, Magro, Schoenenberger, Duplessy, Le Du, Moreau, Mr Perret, Piazaro | x | | |
| Enseignants : Mme Faucheux, Cabares, Trempat, Bourdier, Mr Soual, | | x | |
| Un des maîtres du RASED : (choisi par le conseil des maîtres) | | x | |
| DBEN : Mme Sicard | x | | |
| Représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal au nombre de classes) | | | Suppléants des représentants de parents d'élèves élus |
| Parents d'élèves : Mme Hochedel, Lelaidier, Castillo, Le Meur, Soulé, Gabory, Mr De Biernie | | | |
| PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE (pour les sujets les concernant) | | | |
| RASED (autres que le membre votant) | | x | |
| Médecin scolaire | | x | |
| Infirmier(e) scolaire | | x | |
| Assistante sociale | | x | |
| ATSEM : Mme Bouquet, Boncoeur, D'Holluin, Boyals | x | | |
| Représentant des activités périscolaires* : Mme Lagose, Mr Catala | x | | |
| Autres personnes invitées dont la consultation est jugée utile* | | | |

*le cas échéant

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) : 18h30
 Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Castillo

Rappel des points à l'ordre du jour :

- Rôle du conseil d'école
- Présentation de l'équipe, des effectifs et répartition
- Point sur le règlement intérieur
- Point sur la sécurité, PPMs et document unique
- Coopération scolaire : bilan de l'année 2016/2017
- Enseignement des langues
- Projets d'école et de classe
- Equipements et travaux
- Questions diverses

Compte rendu des échanges :

Point 1
 Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre.
 Le conseil d'école est composé du directeur de l'école, président ; du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil et d'un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école (soit 13), du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école (Mme Sicard), L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.
 Compétences du conseil d'école sur proposition de la directrice d'école:
 1. Vote le règlement intérieur de l'école.
 2. Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire
 3. Donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - les activités périscolaires;
 - la restauration scolaire;
 - l'hygiène scolaire;
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

4. Adopte le projet d'école.
 5. Est consulté sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Il est rappelé que les enseignants utilisent les locaux de l'école en dehors des temps scolaires (préparation de classe, corrections, APC, réunions...)
 Les questions pédagogiques relèvent de la compétence du conseil des maîtres et ne donnent lieu qu'à une information.
 L'ordre du jour est établi par la directrice qui en adresse un exemplaire à chaque membre au moins 8 jours avant la date de la réunion.
 Après chaque réunion un procès-verbal est dressé par la directrice. Ce procès-verbal est transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale ainsi qu'à Madame le Maire de la commune. Un exemplaire est affiché à l'entrée de l'école. La diffusion auprès de chaque famille se fera par le biais du site internet de l'école ou sur format papier à la demande.

Point 2

Point sur les effectifs actuels par classe :

- Classe 2 PS - Enseignante Mme Barrau - ATSEM Mme Monchaux: 27PS
 - Classe 3 PS - Enseignante Mme Leroy et Mme Miquel - ATSEM MmeD'Hallun: 27PS
 - Classe 4 PS-MS - Enseignante Mme Magro - ATSEM Mme Fertane : 26 PS/MS
 - Classe 5 MS occitan et 6S occitan- Enseignante Mme Schoenenberger - ATSEM Mme Boncoeur : 25 MS/6S occ
 - Classe 6 MS occitan et 6S occitan- Enseignante Mme Duplessy - ATSEM Mme Violleau : 25 MS/6Socc
 - Classe 8 MS-6S - Enseignante Mme Jarry et Mme Bourdier - ATSEM Mme Pitot : 27 MS/6S
 - Classe 9 PS-6S occ Enseignante Mme Pastre remplacée actuellement par Mme Le Dû - ATSEM Mme Marti remplacée par Mme Bouquet: 26 PS/6Socc
 - Classe 10 MS-6S- Enseignant Mr Peret - ATSEM Mme Poussset : 27 MS-6S
 - Classe 11 CP-CE1 - Enseignant Mr Soual 24CP-CE1
 - Classe 12 6S/CP - Enseignante Mme Moreau- ATSEM Mme Boyals : 25 6S/CP
 - Classe 13 CP - Enseignante Mme Fauchaux : 26CP
 - Classe 14 CE1 - Enseignante Mme Cobanes: 24 CE1
 - Classe 15 CE1 - Enseignantes Mmes Trepant et Stumpel : 24 CE1
- Total : 334 élèves soit en moyenne 25,7 par classe.

Point 3

Point sur le règlement intérieur

Lecture et présentation du règlement intérieur
 Pas de modifications par rapport à celui de l'an dernier.

Si soumis à un vote, consigner la question posée :
 Souhaitez-vous reconduire le règlement intérieur tel qu'il est pour l'année scolaire 2017-2018 ?

| | |
|----------------------------|----|
| Membres votants présents : | 19 |
| Abstentions : | 0 |
| Voix pour : | 19 |
| Voix contre : | 0 |

Point 4

PPMS, exercices incendie et document unique

3 exercices d'alerte incendie dans l'année doivent avoir lieu. Le premier a eu lieu le 21 septembre 2017 à 10h05. Les élèves ont évacué les locaux en 3mn.
 Une deuxième évacuation des locaux a eu lieu le jeudi 19 octobre à 15h00. Il y avait de la fumée qui sortait des conduits d'aération des sanitaires de la cantine. Par précaution nous avons appelé les pompiers et évacués les locaux. La fumée provenait de fumigènes utilisés par une société à proximité de l'école pour tester ses canalisations. L'évacuation des locaux s'est très bien passée.

Mme Charaix explique que ces tests ont eu lieu pour contrôler les canalisations au niveau de la ZAC et qu'il y aura très certainement des travaux qui seront faits pour éviter ces liens entre les canalisations.

Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe éducative souhaiterait une formation à l'utilisation des extincteurs. Est-ce que ce serait possible que la société qui vérifie les extincteurs puisse en fin d'après-midi, un jour, vers 16h00 16h30 nous montrer comment fonctionnent les extincteurs ? Cette question a déjà été posée en septembre 2015 et en 2016. Nous n'avons toujours pas de réponse.

Mme Charaix demande à la directrice de rédiger un courrier à l'attention de Mme Le Maire afin que cette dernière puisse prendre connaissance de cette demande.

Il y a 3 exercices de confinement PPMS.
 Les différents risques sont les suivants :
 - Risque météorologique

| |
|--|
| <p>- Risque chimique</p> <p>- Risque intrusion / attentat</p> <p>Le premier exercice devait avoir lieu avant les vacances d'Automne et devait être un exercice de type alerte intrusion.</p> <p>L'exercice a eu lieu le jeudi 19 octobre : simulation d'une intrusion dans les locaux de l'école.</p> <p>L'exercice a constitué à se cacher durant environ 5 à 10 minutes.</p> <p>Signal non entendu au niveau des classes 2-3-6-9-8-10-11-12-13-14.</p> <p>La classe 3 est très exposée, les élèves sont visibles de l'extérieur (absence de rideaux ou de stores aux fenêtres).</p> <p>Mr Paul précise que les anciens stores été détériorés et ne sont plus utilisables.</p> <p>Il faudra attendre l'arbitrage du prochain budget.</p> <p>Il faut rajouter des hurleurs supplémentaires.</p> <p>Il est nécessaire d'avoir des visiophones pour anticiper les intrusions, d'avoir des sorties extérieures pour évacuer les élèves, que le boîtier d'alarme P.M.S soit relié directement à la gendarmerie et à la mairie.</p> <p>Mr Combes précise que l'entreprise devrait passer, l'intervention est programmée. Pour ce qui est des portails ils sont en cours de fabrication.</p> <p>Pour ce qui est des visiophones Mr Paul informe que dans un premier temps les visiophones ont été commandés puis annulés et ils ont été recommandés pour le premier trimestre 2018.</p> <p>Présentation du document unique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il fait trop chaud dans les classes 7 à 15. L'été il peut faire plus de 35 degrés dans les classes. Il y a des régulateurs qui ont été installés dans les classes 10 à 15 mais il n'y en a pas dans les classes 7-8-9 ainsi qu'à la BCD et à la salle informatique. Le chauffage a été remis depuis la rentrée mais c'est encore difficile de le régler : il fait actuellement 26 degrés dans les classes 7 à 15 le matin. <p>Mr Combes précise que l'entreprise devrait passer vendredi 10 novembre sur l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classes donnant sur la route et un rond point : impossibilité de laisser les fenêtres ouvertes en raison du bruit. Par ailleurs cela représente un risque en cas d'accident. - La mezzanine ne supporte pas plus de 16 personnes <p>- Présence d'une station service à environ 150 mètres de l'école. Mr Paul précise que c'est privé, et que tout est en règle.</p> |
|--|

Point 5

Coopérative scolaire : bilan de l'année 2016/2017

5

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Le bureau s'est réuni le jeudi 21 septembre 2017 : Clôture des comptes année scolaire 2016/2017</p> <p>Bilan des recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cotisations scolaires : 2950 euros - Photos scolaires : 3024 euros40 - Vente plateaux : 602 euros60 - Tombola 1127 euros20 - Don association FCPÉ : 1000 euros (versé en décembre : ce qui a permis de réduire de 10 euros le coût du voyage pour les familles - Don association ASPÉI : 1684 euros (versé en fin d'année scolaire : cela va permettre de réduire le coût des prochains voyages scolaires de 10 euros et de financer la venue d'artistes sur l'école en juin avec des ateliers de manipulations) <p>Bilan des dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cotisation, adhésion à l'OCCE : 711,75 euros - Voyages scolaires séjour et bus : 11883 euros 50 - Dépenses : sorties, livres, jeux, achats pour Noël, petit matériel, spectacles: 7899 euros 57. <p>Point 6</p> <p>Enseignement des langues</p> <p>L'Anglais et l'Espagnol sont les deux langues proposées aux élèves de CP et CE1.</p> <p>L'enseignement de l'Anglais est assuré par les enseignants de l'école.</p> <p>Pour l'Espagnol : il n'y a pas d'élève en CE1 qui fasse de l'espagnol et seulement 3 familles auraient souhaité que leur enfant fasse de l'espagnol en CP. Nous n'avons pas pu maintenir l'enseignement de l'espagnol en CP/CE1 par manque d'élève.</p> |
|--|

6

Point 7

Projet d'école et de classes

Projet d'école cette année est surtout centré sur les arts, les différents types d'arts et la réalisation d'un musée d'école.

Certaines classes ont déjà commencé par décorer leurs portes de classe à la manière de différents artistes.

Certaines classes utilisent les QR codes pour rendre compte de leur travail (sous format audio ou vidéo). Tout un travail autour de l'oral est mis en œuvre pour cela.

Une exposition des travaux aura lieu en fin d'année scolaire.

Nous continuons le travail en partenariat avec le conservatoire de Saint-Sulpice et l'ADDA du Tarn.

Les classes de CE 1 mènent un projet avec Alexandre Papias autour de la musique de cinéma. L'objectif final est de produire une comédie musicale « au cinéma » de Julien Joubert.

Les élèves de CP travaillent également avec Alexandre Papias. Il s'agit d'une chorale d'élève qui travaille des chants sur le thème de la différence. Un spectacle est prévu le 2 juillet.

Les élèves des classes 3-4 et 10 travaillent avec François Terrieux sur différents chants autour du thème « la maternelle des animaux ».

Les classes 5 et 6 participent au projet proposé par l'ADDA et réaliseront des productions dansées.

La classe 8 travaille autour de l'art à travers les époques et proposera un spectacle chants et danses en fin d'année.

Les CE1 sont partis en voyage scolaire à Burlats (thème musique) du 6 au 8 novembre et les CP à Razisse (thème : sport) du 28 au 30 mars 2018.

Les GS des classes 8 et 12 participeront à une nuit de l'art sur la dernière période de l'année.

Projet autour de la semaine du goût

Classes 5 et 6 : ont un projet autour du marché et des saisons

Les classes 2 et 3 se sont rendues aux Vergers de Notre Dame à Buzet sur Tarn pour romasser des pommes et découvrir des recettes à base de pommes, et ont fait un goûter partagé avec la classe 4

Les classes 8 et 12 ont organisé un petit déjeuner partagé avec les

familles autour des différentes saveurs. Les élèves avaient préparés des recettes sucrées et salées.

Les classes 10 et 9 ont travaillé autour des saveurs et ont réalisé des recettes.

La classe 4 a fait des ateliers cuisine.

Projet TJC

Classes 8-11- 12-13-14 et 15 : vont découvrir des œuvres d'art puis écrire un story-board et réaliser un petit film d'animation

Projet rencontres sportives : Une première rencontre sportive entre les élèves de CE1 de l'école a eu lieu le mercredi 11 octobre à la salle Braconnier.

Projet rencontres intergénérationnelles :

Certaines classes se rendront dans l'année, à la maison de retraite de Saint-Sulpice

Déclassement poursuivra cette année encore

Mise en place tous les après-midi d'un déclassement. Les 2 enseignantes de PS Mme Leroy et Mme Barrau, prennent des élèves de GS-CP-CE1 qui ont besoin de renforcer leurs acquis en lecture, numération ou autour d'un projet.

Point 8

Equipement et travaux

- Dans le cadre du PPMs : les hurleurs ne s'entendent pas assez alors que la sonnerie de la cour de récréation est très forte. En cas d'intrusion il faut absolument que les travaux, qui permettraient d'évacuer discrètement l'école, soient effectués rapidement. Les portails sont en cours de réalisation.
 - Il est nécessaire d'installer un visiophone à l'entrée de l'école et de faire en sorte que le portail vert à l'entrée de l'école soit toujours fermé, et puisse s'ouvrir à distance. C'est prévu pour le premier trimestre 2018
 - Nous sommes toujours dans l'attente du remplacement des anciens stores dans les classes de maternelle et la mise en place des anciens stores classes 8 et 9 et en salle des maîtres. C'est proposé dans le cadre du budget 2018.
 - Les sanitaires de l'école sont souvent non opérationnels : bouchés, fuites... Est-il possible de contrôler régulièrement l'état des sanitaires ?
- Mr Paul dit que les toilettes sont régulièrement bouchés et que les

| | |
|--|--|
| <p>Point 9</p> <p>Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les représentants des parents d'élèves demandent pourquoi il n'y a plus de temps de collation pour les petits de maternelle ? Serait-il possible de le remettre en place ? Il y a eu des directives nationales pour lutter contre l'obésité qui préconisent d'éviter les collations en cours de journée. C'est donc pour cela qu'il n'y a pas de collation systématique en classe. Si un enfant n'a pas eu le temps de déjeuner le matin, il peut | <p>services techniques retrouvent régulièrement des chaussures ou des douilles à la sorties des canalisations de l'école.</p> <p>L'équipe enseignante et les parents d'élèves sont très surpris de cela. La directrice précise qu'aucun élève n'est revenu en classe ou parti de l'école avec une chaussure en moins.</p> <p>Pour l'équipe enseignante les problèmes sont dus à de nombreuses fuites d'eau et une surutilisation des sanitaires (trop d'élèves pour le nombre de sanitaires). Mme Charaix dit qu'il faudra envisager d'autres sanitaires. Mr Combes dit que cela a été budgétisé pour 2018.</p> <p>L'alarme de l'école ne fonctionne plus. Nous avons envoyé plusieurs mails (école et périscolaire) aux services techniques mais aucune réparation n'a été faite. Mr Paul informe qu'il n'était pas au courant.</p> <p>Il faudra envisager de prévoir des parties couvertes à l'extérieur de l'école, côté maternelle et élémentaire pour accueillir les familles, lors des entrées et sorties des élèves, notamment en cas de pluie.</p> <p>Cette demande a été chiffrée et doit être soumise à l'arbitrage. Il en est de même pour la demande de préau en maternelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les représentants des parents d'élèves demandent s'il serait possible d'étudier l'aménagement d'un dépôt minute sur le parking côté Leclerc ? Mr Paul dit que c'est à étudier. - Les représentants des parents d'élèves demandent s'il serait possible d'occulter la cour de récréation côté parking du Leclerc ? Mise en place de jardinière avec plantation d'arbustes par exemple. Mr Paul dit que c'est à étudier. - Point sur les budgets alloués par la mairie à l'école. La directrice demande s'il est possible de voir les factures car c'est la première année où il n'y a plus de budget pour les sorties scolaires (piscine et médiathèque). Mr Combes précise que cette année il y a eu une comptabilité analytique et que la somme de 2000 euros a été allouée arbitrairement à l'école Louisa Paulin alors qu'il faudrait 3 fois cette somme pour que les classes puissent se rendre sur l'année 2 fois à la médiathèque et que les élèves de GS, CP, CE1 aillent à la piscine. Mr Combes dit que pour le budget 2018 ils se fixeront sur le réel. |
|--|--|

| |
|--|
| <p>prendre une collation sur le temps de la garderie ou de l'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient savoir s'il y a eu des avancées quant à une possible réorganisation des NAP ? Il devrait y avoir un questionnaire qui sera diffusé à toutes les familles, sur les rythmes scolaires, d'ici les vacances de décembre. - Les représentants des parents d'élèves voudraient savoir qu'elle sera l'incidence du nouveau groupe scolaire sur l'école Louisa Paulin, y aura-t-il des travaux de prévus ? <p>Madame Charaix dit qu'il faudra très certainement installer un self à l'école Louisa Paulin. Il faudra attendre la réunion du 14 novembre pour avoir d'autres informations. Suite au questionnement sur la répartition des classes, Mr Combes précise qu'il y aura 4 classes maternelles et 6 classes élémentaires sur le nouveau groupe scolaire et qu'il devrait y avoir entre 15 et 16 classes à Louisa Paulin qui serait une école bilingue occitan et garderait un parcours unilingue.</p> |
|--|

A équipement de l'ordre du jour. clôture de la séance par le Président du conseil d'école (enseignant l'heure): 20h15

Le président, directeur d'école Le secrétaire de séance
 Marie JARBY Laura CASTILLO